



NOVEKO
INTERNATIONAL INC.

Rapport intermédiaire 1

Période de trois mois terminée
le 30 septembre 2007

À nos actionnaires,

Au cours du premier trimestre nous avons continué d'axer nos efforts sur nos priorités, en particulier l'organisation de la production et l'accélération de la commercialisation de nos masques et de nos filtres à air antimicrobiens et la préparation de la mise en marché de nos nouveaux échographes, tout en saisissant une nouvelle opportunité de croissance avec l'acquisition de Laboratoire SyMa inc. conclue le 26 juillet 2007.

Noveko demeure en phase de préparation intensive de la croissance future. L'ensemble de nos démarches de développement a forcément affecté nos résultats du premier trimestre et pourrait continuer d'influencer nos résultats des prochaines périodes. Nous sommes satisfaits, néanmoins, d'avoir obtenu, en août dernier, nos premières commandes de masques et de filtres à air antimicrobiens qui totalisent 2,7 millions \$. Ces produits sont actuellement en cours de fabrication et nous prévoyons compléter la livraison de ces commandes au début de 2008.

Les étapes les plus prometteuses des derniers mois sont incontestablement l'obtention de les licences d'établissement de Santé Canada pour nos masques antimicrobiens et la gamme des produits Azuro de SyMa, de même que l'autorisation de la FDA accordée à SyMa pour la vente de ses produits aux États-Unis. Ces licences et autorisation nous ouvrent d'importants marchés en Amérique du Nord, tant pour les produits de Noveko inc. que pour ceux de SyMa.

Nous sommes également heureux d'annoncer à nos actionnaires que notre nouvelle filiale SyMa a conclu récemment d'importantes ententes avec deux nouveaux clients. Une entente a été établie avec METRO Inc., en vertu de laquelle SyMa fournira ses produits Azuro aux supermarchés METRO et METRO Plus et aux marchés d'escompte Super C, soit à plus de 280 commerces au Québec, tandis que l'autre entente, d'une durée de trois ans, a été signée avec la Fédération des Caisses Desjardins du Québec en vue de fournir les produits Azuro à plus de 1 400 points de service Desjardins au Canada.

En octobre dernier, nous avons établi des liens concrets en Chine en signant une entente avec l'une des plus importantes sociétés d'État, spécifiquement *China National Service Corporation*. Cet accord accélérera certainement la promotion de notre technologie de filtration antimicrobienne auprès des paliers du gouvernement chinois et d'organismes des secteurs de l'alimentation et de la santé, ainsi que l'obtention des autorisations requises et le développement des réseaux de vente et de distribution. Nous sommes fiers que cette entente ait été suivie peu après par un accord de coopération avec le Département d'agriculture de la région de Ma'anshan en vue d'équiper de nos filtres à air antimicrobiens une ferme d'élevage porcin. Nous démontrerons ainsi la performance et le potentiel commercial de notre technologie.

Les opportunités qui se présentent à nous sont nombreuses et nos équipes continuent d'être mobilisées par la mise en place des mécanismes de réponse au marché les plus efficaces.

Rapport de gestion au 30 septembre 2007

(Analyse par la direction des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie et de la situation financière)

Description des activités au 30 septembre 2007

Noveko International inc. (« Noveko » ou la « Société ») détient quatre filiales, soit **S.A.S. ECM** (France) (« ECM »), **Bolduc Leroux inc.** (« BLI »), **Noveko inc.** et **Laboratoire SyMa inc.** (« SyMa »).

Par l'entremise de ses filiales, Noveko oeuvre dans les secteurs suivants :

- le développement, la fabrication et la commercialisation d'équipements médicaux ;
- la transformation et la distribution sur demande de produits d'acier ; et
- le développement et la commercialisation de produits dans les domaines biomédical et environnemental.

ECM est spécialisée dans le développement et la commercialisation d'échographes portatifs en temps réel, pour les médecines animale et humaine. Ces échographes servent à améliorer le rendement des élevages en facilitant le diagnostic des pathologies animales, le suivi de la gestation et l'évaluation de la masse adipeuse des animaux afin d'optimiser la qualité de la viande. ECM a aussi développé une technologie d'échographie portative pour la médecine humaine servant aux examens cardio-vasculaires, gynécologiques, abdominaux et de la prostate. Cette technologie présente un fort potentiel en regard de la médecine ambulatoire et des soins de santé dans les pays en développement. Outre l'aspect novateur et l'excellent rapport qualité/prix de ses produits, le principal avantage différenciateur d'ECM dans le marché des échographes portatifs réside dans le fait que ses appareils sont conviviaux et alimentés à piles, ce qui permet une utilisation pratique et efficace en clinique comme sur le terrain. Ces caractéristiques positionnent ECM dans des niches bien précises du marché, dont plusieurs pays en voie de développement, où les grandes entreprises concurrentes sont absentes. La plupart des composantes sont fabriquées en sous-traitance, l'assemblage des produits est assuré par ECM et la commercialisation à l'échelle mondiale est effectuée principalement par des agents et des distributeurs indépendants.

BLI est spécialisée dans la transformation et la distribution sur demande de produits d'acier selon les spécifications et dessins du client ; par ailleurs, elle a développé et commercialise une gamme de tables d'aspiration des polluants à la source pour divers marchés industriels, commerciaux et pharmaceutiques.

Noveko inc. développe les activités biomédicales et environnementales de la Société, notamment sa technologie de filtration antimicrobienne brevetée et ses produits dérivés. En mai 2006, la technologie de filtration antimicrobienne de Noveko inc. a obtenu le brevet du *United States Patent and Trademark Office* et à la fin juin 2007, elle a été brevetée par le *Bureau des brevets eurasiens* situé à Moscou. La Société est en attente de brevets similaires au niveau international. En août 2007, Noveko inc. a obtenu la licence d'établissement de Santé Canada lui permettant d'entreprendre la commercialisation de ses produits sur le marché canadien.

Noveko inc. a entrepris la commercialisation des deux grandes lignes de produits dérivés de cette technologie, soit les masques antimicrobiens destinés au secteur des soins de la santé, aux compagnies pharmaceutiques et au grand public, et les filtres à air antimicrobiens pour les bâtiments agricoles, les établissements de santé, les édifices commerciaux, immeubles et résidences. À cet effet, Noveko inc. a établi des alliances avec des partenaires fournisseurs et distributeurs en Amérique du Nord et en Asie pour la fabrication et la commercialisation des masques antimicrobiens. Par ailleurs, pour la commercialisation de ses filtres à air antimicrobiens dans le marché des fermes d'élevage de porcs et de poulets en Amérique du Nord, elle a signé une entente de distribution exclusive avec Monitrol inc., un chef de file nord-américain dans le domaine des logiciels et équipements de gestion de la ventilation pour les bâtiments agricoles. De plus, ultérieurement au premier trimestre de l'exercice, soit en octobre 2007, elle a signé une entente avec China National Service Corporation pour introduire et commercialiser sa technologie de filtration antimicrobienne en Chine.

SyMa fabrique la gamme de produits Azuro^{MC} comprenant actuellement un gel désinfectant pour les mains s'utilisant sans eau, doté d'émollients et éliminant 99,9 % des microbes en 4,6 secondes ainsi que deux autres produits exclusifs, soit le Azuro^{MC} Pieds, désinfectant pour les pieds et le Azuro Vapo, désinfectant pour les surfaces. Les produits Azuro^{MC} sont distribués au Québec depuis novembre 2005. Ces produits s'adressent aux commerces de détail et aux secteurs corporatif, gouvernemental et de la santé. Ils sont également disponibles sous étiquettes privées à des fins de cadeaux corporatifs, levées de fonds, tournois de golf, etc.

Noveko International inc. a débuté ses activités en septembre 2002 et ses actions (symbole boursier EKO) sont cotées à la Bourse de croissance TSX depuis le 3 février 2004.

Stade de développement de l'entreprise

Depuis sa création, la Société s'est concentrée sur la mise en place d'une structure opérationnelle et d'une équipe dédiée à la croissance, l'élaboration et la mise en application d'une stratégie de croissance, la réalisation d'acquisitions stratégiques, ses activités de recherche et développement, l'établissement d'alliances stratégiques en Amérique du Nord et en Asie, la mise en marché de nouveaux produits ainsi que divers financements par débentures convertibles, financement bancaire et placement privé.

AVANT-PROPOS SUR LE RAPPORT DE GESTION

Portée du rapport de gestion

Le rapport de gestion a pour but d'aider l'investisseur à comprendre la nature et l'importance des changements et des tendances, de même que des risques et incertitudes reliés à l'exploitation et à la situation financière de Noveko. Ce rapport de gestion présente une analyse des résultats d'exploitation de Noveko pour le premier trimestre terminé le 30 septembre 2007, en comparaison avec la période correspondante terminée le 30 septembre 2006, de même que des flux de trésorerie et de l'évolution de la situation financière entre ces dates. Le rapport de gestion devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés non vérifiés et les notes afférentes pour le trimestre terminé le 30 septembre 2007.

De l'information supplémentaire sur la Société, dont sa notice annuelle, les rapports intermédiaires et le rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 2007, les rapports annuels précédents et les communiqués de presse, sont disponibles sur le site Internet SEDAR (www.sedar.com) et sur le site de Noveko (www.noveko.com). Certains autres documents, telles les présentations faites aux investisseurs, sont également disponibles sur le site Internet de la Société.

Dans le présent rapport de gestion, « Noveko International inc. », « Noveko » ou la « Société » désigne, selon le cas, Noveko International inc. et ses filiales et divisions, ou Noveko International inc. ou l'une de ses filiales ou divisions.

Les renseignements contenus dans le présent rapport de gestion tiennent compte de tout événement important survenu avant le 29 novembre 2007, date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers non vérifiés et le rapport de gestion pour le premier trimestre terminé le 30 septembre 2007. Ils présentent la situation de l'entreprise et son contexte commercial tels qu'ils étaient, au meilleur de la connaissance de la direction, au moment de la rédaction de ces lignes.

À moins qu'il n'en soit indiqué autrement, l'information financière présentée dans ce rapport, y compris les montants apparaissant dans les tableaux, est exprimée en dollars canadiens. Le dollar canadien est également la monnaie de mesure de la Société. À moins qu'il ne soit indiqué autrement, l'analyse des résultats de la période concernée se fait en comparaison avec les résultats de la période équivalente de l'année précédente.

Conformité avec les PCGR du Canada

À moins qu'il ne soit indiqué autrement, l'information financière présentée dans ce rapport de gestion, y compris les montants apparaissant dans les tableaux, est préparée conformément aux Principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »). L'information comprise dans le rapport de gestion et dans certaines autres sections du présent rapport renferme également des renseignements qui ne sont pas des mesures du rendement conformes aux PCGR, soit principalement le bénéfice (ou la perte) avant amortissements, frais financiers et impôts sur les bénéfices (« BAII »). Noveko utilise la mesure du BAII car elle permet à la direction d'évaluer le rendement opérationnel de la Société. Cette donnée est un indicateur financier largement accepté de la capacité d'une Société de rembourser et d'assumer ses dettes. Les investisseurs ne doivent pas le considérer comme un critère remplaçant les produits d'exploitation ou le bénéfice net, un indicateur des résultats d'exploitation ou de flux de trésorerie, ni comme un paramètre de mesure de liquidité. Étant donné que le BAII n'est pas établi conformément aux PCGR, il pourrait ne pas être comparable au BAII d'autres Sociétés.

Utilisation d'estimations et déclarations prospectives

La préparation des états financiers consolidés conformément aux PCGR exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont un effet sur les montants déclarés des éléments d'actif et de passif, sur les montants déclarés des revenus et des charges, ainsi que sur la présentation d'éléments d'actif et de passif éventuels.

Les éléments importants des états financiers qui exigent l'utilisation d'estimations incluent la détermination de la provision pour créances douteuses, la détermination de la provision pour désuétude des stocks, la détermination de la durée de vie utile des éléments d'actif corporels et incorporels aux fins du calcul de l'amortissement, les hypothèses utilisées pour les tests de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles et de l'écart d'acquisition, la détermination de la provision pour garantie, la détermination de la provision pour impôts sur les bénéficiaires, les hypothèses utilisées aux fins du calcul de la charge de rémunération à base d'actions, la détermination de la juste valeur des instruments financiers, la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs acquis lors de l'acquisition d'entreprises et la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition. Les crédits d'impôt remboursables sont également soumis à certaines estimations et hypothèses. Le recouvrement de ces crédits est fonction de la révision et de l'approbation de l'admissibilité des dépenses par les autorités fiscales. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Des déclarations contenues dans ce rapport de gestion et certaines autres sections du présent rapport concernant les objectifs, les projections, les estimations, les attentes ou les prédictions de Noveko peuvent constituer des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières. Ces déclarations se caractérisent par l'emploi de verbes à la forme affirmative ou négative, tels que « prévoir », « évaluer », « estimer », « croire », ainsi que d'autres expressions apparentées. La direction de Noveko tient à préciser que, compte tenu de leur nature, les déclarations prospectives comportent des incertitudes et des risques connus et inconnus qui peuvent faire en sorte que les résultats réels et futurs de Noveko diffèrent sensiblement de ceux énoncés. Aucune assurance ne peut être donnée quant à la concrétisation des résultats, du rendement ou des réalisations tels que formulés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. À moins d'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Noveko n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements. *(Pour plus de détails, se référer à la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport annuel 2007)*

Modifications de conventions comptables

Le 1^{er} juillet 2007, la société a adopté le chapitre 1530, *Résultat étendu*, le chapitre 3251, *Capitaux propres*, le chapitre 3855, *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation*, le chapitre 3861, *Instruments financiers – informations à fournir et présentation* et le chapitre 3865, *Couvertures*, du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA). Afin de se conformer aux nouvelles exigences de ces normes, la société a effectué les modifications suivantes à ses conventions comptables :

a) *Résultat étendu*

Le chapitre 1530, *Résultat étendu*, introduit le concept du résultat étendu, lequel est calculé en incluant les autres éléments du résultat étendu au bénéfice net. Les autres éléments du résultat étendu représentent les variations des capitaux propres découlant d'opérations et d'autres événements et circonstances sans rapport avec les actionnaires, comme les gains et pertes non réalisés sur les actifs financiers classés comme disponibles à la vente, les variations de l'écart de conversion lié à des établissements étrangers autonomes et les variations de la juste valeur de la portion efficace des instruments de couverture de flux de trésorerie, déduction faite dans chaque cas, des impôts. À la suite de l'adoption de ce chapitre, les états financiers consolidés comprennent désormais un état consolidé du résultat étendu. Les états financiers comparatifs ont été retraités uniquement pour inclure l'écart de conversion lié aux établissements étrangers autonomes tel qu'énoncé par les règles de transition.

b) *Instruments financiers*

Les chapitres 3855, *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation*, et 3861, *Instruments financiers – informations à fournir et présentation* traitent du classement, de la constatation, de l'évaluation, de la présentation et des informations à fournir relativement aux actifs financiers, aux passifs financiers et aux instruments dérivés. Selon ces normes, les instruments financiers sont désormais classés dans l'une des catégories suivantes : détenus à des fins de transaction, actifs financiers disponibles à la vente, placements détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances ou autres passifs financiers. Les actifs et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les coûts de transaction liés aux instruments financiers classés comme étant détenus à des fins de transaction sont passés en charge au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux autres instruments financiers sont capitalisés au moment de la constatation initiale et sont présentés en réduction des instruments financiers sous-jacents. L'évaluation des instruments financiers au cours des périodes subséquentes dépend de la catégorie dans laquelle ils ont été classés.

Les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats. Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur ou au coût lorsqu'ils n'ont pas de prix cotés sur un marché actif, et les variations de juste valeur sont comptabilisées au résultat étendu. Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances ou autres passifs financiers sont évalués au coût après amortissement en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Ces nouvelles normes exigent que les instruments dérivés soient comptabilisés à titre d'actifs ou de passifs évalués à leur juste valeur, sauf s'ils peuvent être exclus du traitement comptable propre aux instruments dérivés à titre d'achats ou de ventes ordinaires. Certains instruments dérivés incorporés dans des contrats hôtes doivent être comptabilisés séparément à la juste valeur si les caractéristiques économiques et les risques de l'instrument dérivé incorporé et du contrat hôte ne sont pas étroitement liés et que le contrat hôte n'est pas déjà comptabilisé à la juste valeur. Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

L'adoption de ces nouvelles recommandations a eu les effets suivants sur le classement et l'évaluation des instruments financiers de la société :

- Les espèces et quasi-espèces, les placements temporaires, les placements immigrants investisseurs et les prêts immigrants investisseurs sont classés comme actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction. Cette modification a entraîné une diminution des placements temporaires de 19 105 \$ et une augmentation du solde d'ouverture du déficit de 12 988 \$, net des impôts futurs ;
- Les débiteurs sont classés comme prêts et créances. Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la société ;
- Le découvert bancaire, les avances bancaires, l'emprunt bancaire, les comptes fournisseurs et les charges à payer, la portion à court terme de la dette à long terme, la dette à long terme et les débetures convertibles garanties sont classés comme autres passifs financiers. Cette modification a entraîné une diminution des frais de financement reportés (qui étaient auparavant inclus dans les autres éléments d'actif) de 163 096 \$, une augmentation des débetures convertibles garanties de 23 755 \$ et une diminution du solde d'ouverture du déficit de 16 149 \$, net des impôts futurs.

c) Capitaux propres

Le chapitre 3251, *Capitaux propres*, définit les normes de présentation des capitaux propres et des variations des capitaux propres au cours de la période considérée à la suite de l'application du chapitre 1530, *Résultat étendu*.

d) Couvertures

Le chapitre 3855, *Couvertures*, établit les critères qui régissent l'application de la comptabilité de couverture, définit comment la comptabilité de couverture doit être appliquée aux termes des stratégies de couverture permises et précise les informations devant être fournies. Cette norme n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la société pour la période de 3 mois terminée le 30 septembre 2007.

INFORMATION TRIMESTRIELLE CONSOLIDÉE CHOISIE

Périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2007 et 2006
(en milliers de \$, sauf les données relatives aux actions) (non vérifié)

	2007	2006
Revenus	2 802	2 887
Bénéfice brut	944	1 249
BAAII (perte avant amortissements, frais financiers et impôts sur les bénéfices)	(1 952)	149
Perte nette	(2 195)	(358)
Résultat étendu	(2 298)	(402)
Résultat par action catégorie A (de base et dilué)	(0,04)	(0,01)
Nombre moyen pondéré d'actions catégorie A en circulation de base et dilué (en milliers)	51 698	39 788

Données relatives au bilan

	30 septembre 2007	30 juin 2007
Actif total	47 192	42 243
Avoir des actionnaires	32 166	27 351
Dette totale portant intérêt ⁽¹⁾	6 963	8 367
Espèces, quasi-espèces et placements temporaires	13 146	16 960

(1) Inclut la dette à long terme et sa portion à court terme, les avances et emprunts bancaires ainsi que les débetures convertibles.

FAITS MARQUANTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Exercice 2005

Acquisition d'ECM – Le 5 novembre 2004, Noveko a complété l'acquisition de la totalité des actions d'ECM (France) poursuivant des activités similaires à celles de Noveko dans le marché des éleveurs et de la médecine animale. Cette acquisition a renforcé la position de Noveko parmi les chefs de file mondiaux dans le développement et la commercialisation d'échographes portatifs à usage vétérinaire, avec une forte présence dans l'industrie porcine. La transaction fut réglée pour une contrepartie en espèces de 2,0 millions € et par l'émission au profit des actionnaires d'ECM de 2 500 000 actions catégorie A de Noveko. Concurrément, afin de financer la portion monétaire du prix d'acquisition, Noveko a procédé au placement privé de 3 350 000 unités au prix de 1,00 \$ l'unité, chaque unité étant composé d'une action catégorie A et d'un demi-bon de souscription.

Financement privé – Au deuxième semestre de l'exercice 2005, la Société a complété un financement privé par débetures convertibles garanties d'un montant total de 3,0 millions \$, portant intérêt au taux annuel de 8 % et venant à échéance le 15 décembre 2009. La Société a également émis, aux porteurs des débetures, un nombre total de 750 000 bons de souscription permettant l'achat d'autant d'actions de catégorie A. Ces bons de souscription pourront être exercés à compter du 1^{er} avril 2008 seulement si la valeur boursière moyenne pondérée de l'action au cours des 90 jours précédant cette date aura été inférieure à 1,50 \$.

Exercice 2006

Financement bancaire – Le 10 novembre 2005, la Société a conclu un financement bancaire d'un montant de 1,9 million \$ (composé d'un prêt à terme de 1,7 million \$ et d'un crédit d'exploitation de 0,2 million \$), garanti par l'octroi de diverses hypothèques sur l'ensemble des éléments d'actifs, corporels et incorporels, présents et à venir, de la Société et de ses filiales. Investissement Québec a octroyé au prêteur une garantie de prêt sur une portion du prêt à terme. En considération de cette garantie de prêt, la Société a attribué à Investissement Québec 365 625 actions catégorie A, d'une valeur de 117 000 \$.

Les produits d'ECM vendus dans 50 pays – En octobre 2005, ECM a mis en marché l'Agroscan A14, destiné à l'échographie bovine, ovine et caprine, complétant ainsi sa gamme d'échographes Agroscan, qui est la plus vaste gamme d'échographes portatifs vendue principalement dans des pays de la Communauté européenne, en Asie, en Amérique du Nord et du Sud.

Mise en marché d'une gamme de produits environnementaux par BLI – En mai 2006, BLI a mis en marché une nouvelle gamme de produits environnementaux, conçue et développée par son équipe, soit cinq tables d'aspiration des polluants à la source destinées à divers marchés industriels, commerciaux et pharmaceutiques. Cette innovation est issue de trois années de recherche et développement et répond à d'importants besoins de récupération à la source de déchets de fabrication industriels et commerciaux. BLI poursuit le développement de ce marché à potentiel intéressant avec la contribution de distributeurs américains.

Acquisition de Lapjack (Canada) Ltée – Le 28 avril 2006, Noveko a annoncé la clôture de l'acquisition de 100 % des actions émises et en circulation de Lapjack (Canada) Ltée (« Lapjack ») et de sa filiale Bolduc Leroux inc. (« BLI »). Le prix d'acquisition de toutes les actions émises et en circulation de Lapjack a été acquitté par la Société par le paiement à M. Alain Bolduc de la somme de 0,5 million \$ et par l'émission à celui-ci de 7 millions d'unités, chaque unité étant composée d'une (1) action catégorie A et d'un cinquième (1/5) de bon de souscription, chaque bon de souscription complet permettant la souscription d'une (1) action catégorie A de la Société, au prix de 1,00 \$ l'action et ce, jusqu'au 28 avril 2008. Toutes les actions catégorie A ainsi émises par Noveko à M. Alain Bolduc ont fait l'objet d'une convention d'entiercement (titres de valeurs) tel que prévu par les Politiques de la Bourse de croissance TSX (la « Bourse »). Selon le contrat d'acquisition, ces titres seront libérés de l'entiercement de la façon suivante : 10 % des titres libérés à la date du bulletin final de la Bourse approuvant l'acquisition et le solde à raison de 1/6 des titres restants, les 6^e, 12^e, 18^e, 24^e, 30^e et 36^e mois suivant la date du bulletin final de la Bourse. La Société a également acquis les 300 000 actions de catégorie E de BLI détenues par M. Alain Bolduc.

La propriété de ces 300 000 actions de catégorie E a été transférée à Noveko à la date de clôture. Par ailleurs, il était entendu que le paiement du prix d'acquisition par Noveko devait être effectué seulement lorsque la demande de brevet américain relative à une technologie de filtre antibactérien aurait été accordée. Ce brevet a été accordé à BLI le 16 mai 2006. À la suite de la clôture de l'acquisition, le 28 avril 2006, M. Alain Bolduc a été nommé administrateur et vice-président, développement des affaires de Noveko.

Placement privé – Concomitant à l'acquisition de Lapjack, la Société a effectué un placement privé d'un minimum de 4 millions d'unités et d'un maximum de 6 millions d'unités effectué par Noveko, le nombre total d'unités souscrites s'est élevé alors à 4,2 millions d'unités pour un montant total de 2,1 millions \$; chaque unité étant composée d'une (1) action catégorie A et d'un cinquième (1/5) de bon de souscription (chaque bon de souscription complet permettant la souscription d'une (1) action catégorie A de la Société, au prix de 1,00 \$ l'action et ce, jusqu'au 28 avril 2008). Le 18 septembre 2006, la Société a annoncé la clôture de ce placement privé, à la suite de laquelle le nombre d'actions catégorie A de la Société émises et en circulation s'est élevé à 41 183 882 actions catégorie A. Notons que toutes les actions catégorie A et tous les bons de souscription alors émis ont été soumis à une période de détention obligatoire de 4 mois à compter de la date de leur émission.

Obtention du brevet américain pour la technologie de filtration antimicrobienne de Noveko – Le 16 mai 2006, le *United States Patent and Trademark Office* a délivré un brevet intitulé « filtre à air microbicide » pour la technologie de filtration antimicrobienne de Noveko issue de cinq ans de recherche et développement.

Exercice 2007

Émission d'unités – En septembre 2006, Noveko a émis 1,8 million d'unités pour un montant de 0,9 million \$. Chaque unité est composée d'une action catégorie A et d'un cinquième de bon de souscription, chaque bon de souscription complet permettant l'achat d'une action catégorie A de la Société au prix de 1,00 \$ l'action et ce, pour une période de 24 mois suite à leur émission.

Modification du régime d'options d'achat d'actions – Le 10 novembre 2006, Noveko a modifié son régime d'options d'achat d'actions afin d'augmenter le nombre d'actions catégorie A pouvant être acquises en vertu du Régime à 8 242 776 actions catégorie A. Lors de l'assemblée annuelle tenue le 14 décembre 2006, les actionnaires ont ratifié la modification au Régime, qui a été également approuvée par la Bourse de croissance TSX. De plus, la Société a octroyé des options d'achat d'actions à des employés, des consultants et des administrateurs de la Société leur permettant d'acquérir 3,1 millions d'actions catégorie A au prix de 0,87 \$ par action, 550 000 actions catégorie A au prix de 1,31 \$ par action et 600 000 actions catégorie A au prix de 2,75 \$ par action. Ces options ne peuvent être exercées qu'à raison d'un sixième (1/6) par période de trois mois à compter de leur octroi.

Preuve d'efficacité à 100 % de la technologie antimicrobienne de Noveko – Le 21 novembre 2006, Noveko a annoncé qu'elle avait obtenu la preuve de l'efficacité à 100 % de sa technologie de filtration antimicrobienne, utilisable dans des applications médicales, biomédicales, commerciales, industrielles et résidentielles. Les résultats des dernières phases de tests effectuées en mode dynamique (reproduisant la respiration humaine) ont été pleinement concluants, ouvrant la voie à la commercialisation prochaine des produits dérivés. Sous la supervision du Dr Konstantin Goranov, PhD en chimie des polymères, le Microbial-Resolution (Massachusetts), une division du Boston Analytical, Inc., a effectué ces dernières phases de tests qui démontrent l'efficacité à 100 % de la technologie antimicrobienne développée par Noveko, sur les quelque 200 colonies de bactéries testées. En plus de procurer une bioprotection de 100 % contre des bactéries et virus – dont la clostridium difficile (*C. Difficile*), l'escherichia coli (*e.coli*), les bactéries et virus causant la pneumonie, la legionella pneumophila (cause de la maladie du légionnaire), les streptocoques, le bacillus anthracis (cause de l'anthrax) et le virus de l'influenza (grippe), quelle que soit la souche existant actuellement – cette technologie présente d'autres avantages distinctifs. Entre autres, elle permet de fabriquer des masques lavables et réutilisables qui conservent leur entière capacité antimicrobienne et elle est applicable dans la conception de masques conventionnels répondant à la norme N-95, sans changer les méthodes de fabrication actuelles de ces masques.

Les caractéristiques de cette technologie représentent donc des atouts commerciaux majeurs dans un vaste marché à fort potentiel. Par ailleurs, en vue de l'application de cette technologie dans des systèmes de filtration de l'air pouvant être installés dans tout édifice du secteur de la santé ainsi que dans tout bâtiment public, commercial, résidentiel et agricole, Noveko a obtenu la certification de conformité à la norme ASHRAE Standard 52.2-1999 pour son prototype numéro B1F.AB1.150 BI-Antimicrobial.

Financement de 2,2 millions \$ – Le 29 décembre 2006, Noveko a conclu un financement de 2,2 millions \$ avec le groupe Quorum, sous forme de débentures convertibles portant intérêt au taux de 8 %. Ces débentures sont convertibles au gré du détenteur, en tout ou en partie, en actions catégorie A sur la base d'une action catégorie A pour chaque montant de 1,25 \$ en capital de ces débentures jusqu'au 29 décembre 2008, de 1,38 \$ jusqu'au 29 décembre 2009, de 1,52 \$ jusqu'au 29 décembre 2010 et de 1,67 \$ jusqu'à leur échéance, le 29 décembre 2011.

Partenariat pour le développement du marché asiatique – Le 16 janvier 2007, Noveko a établi un partenariat stratégique avec Unitam inc., une Société de consultation établie à Montréal, Taipei et Beijing, dont la mission est d'introduire des entreprises nord-américaines auprès des marchés asiatiques. Ce partenariat a été établi en vue de la fabrication et de la distribution des masques et des filtres à air antimicrobiens de Noveko dans des pays tels que la Chine, Taïwan, le Japon, la Corée, la Thaïlande ainsi que d'autres pays asiatiques.

Premières phases de production des masques antimicrobiens – Le 26 février 2007, Noveko inc. a débuté la production de masques antimicrobiens. En partenariat avec des fournisseurs clés américains, Noveko inc. a complété avec succès les tests manufacturiers et a procédé à la production de tissus pour la fabrication de produits filtrants bioactifs. Cette production initiale aura permis de fabriquer quelque 50 000 masques destinés en partie à des essais cliniques et à la commercialisation. Les essais effectués sur ces tissus ont confirmé que ces masques procureront une bioprotection de 100 %, soit une protection supérieure aux produits approuvés N-99, et ce, tout en présentant une réduction de poids de plus de 40 %, pour une plus grande facilité de respiration et un confort accru en ce qui a trait au contact de la peau. Cette production initiale de masques antimicrobiens a été assurée par la compagnie chinoise Suzhou Fangtian Industries Co. (www.chinamasks.com), important fabricant et distributeur d'un large éventail de masques aux États-Unis, en Asie, au Moyen-Orient et en Afrique. Spécifions que Noveko inc. conserve la totalité de la propriété intellectuelle de sa technologie antimicrobienne brevetée. Une partie de cette production permettra également de compléter le processus des certifications 510K et FDA, sous la supervision du Dr. Goranov. De plus, la firme CIBA® Experts Services (<http://www.cibasc.com>) assistera Noveko inc. dans la réalisation de ce processus. Par ailleurs, au cours de février 2007, le Dr. Goranov, s'est joint de façon exclusive et à temps plein à l'équipe de Noveko inc. à titre de chef de la direction technique.

Changements à la direction – Le 2 avril 2007, Noveko a annoncé plusieurs changements à la direction de la Société, effectués dans le contexte de ses développements internationaux et en prévision de sa croissance future. Ainsi, M. André Leroux, fondateur et président du conseil, président et chef de la direction, continue d'exercer les fonctions de président du conseil et chef de la direction de Noveko International inc. M. Alain Bolduc, antérieurement vice-président, développement des affaires et division industrielle de Noveko et président de la filiale BLI, a été promu président et chef des opérations de Noveko International inc. M. Gaston Lavallée s'est joint à l'équipe de Noveko International inc. à titre de vice-président, développement des affaires. Le 28 mai 2007, M. Jacques Tessier a été nommé vice-président et chef de la direction financière.

Entente de distribution exclusive – Le 11 avril 2007, Noveko a annoncé son entente de distribution exclusive avec Monitrol inc. (Boucherville, Québec), un chef de file nord-américain dans le domaine des logiciels et équipements de gestion de la ventilation pour les bâtiments agricoles disposant d'un réseau nord-américain de 300 distributeurs avec une force de vente de 1 500 agents commerciaux. En vertu de cette entente, Monitrol inc. agit en tant que distributeur exclusif des filtres à air antimicrobiens brevetés de Noveko pour le marché des fermes d'élevage de porcs et de poulets en Amérique du Nord. Ce marché représente actuellement quelque 125 millions de pieds linéaires de filtre à air et des revenus potentiels de l'ordre de 1,3 milliard \$ US provenant de la vente de ces filtres en Amérique du Nord. Avec ses filtres à air antimicrobiens, Noveko est confiante de réaliser une pénétration significative de ce marché dans les deux prochaines années.

Certification 510K de la FDA – En mai 2007, Noveko inc. a déposé une demande d'obtention de certification 510K de la FDA pour ses deux masques antimicrobiens (Noveko^{MC} 3xEZ et 5dEZR) et a obtenu un numéro de dossier pre-IDE (investigational device exemption - dispense de la mise à l'essai d'un appareil expérimental) afin de compléter son dossier avec les plus récentes données. Noveko inc. complète les derniers protocoles de tests en collaboration avec Ciba Expert Services et Nelson Laboratories (Utah, É.-U.) accrédités par la FDA.

Placement privé de 23 millions \$ – En juin 2007, Noveko a émis 9,2 millions d'unités pour un montant total de 23,0 millions \$ en contrepartie de 23,0 millions \$ en espèces. Chaque unité est composée d'une action catégorie A et d'un demi-bon de souscription, chaque bon de souscription complet permettant l'achat d'une action catégorie A de la Société au prix de 3,35 \$ l'action et ce, pour une période de 24 mois à la suite de leur émission. Ces fonds serviront à la commercialisation des masques et des filtres à air antimicrobiens, au développement de nouveaux produits et à divers autres projets visant à stimuler la croissance.

Obtention d'un brevet eurasien – Fin juin 2007, le Bureau des brevets eurasien, situé à Moscou, a délivré un brevet pour la technologie de filtration antimicrobienne de Noveko. Avec une population de près du double de celle des États-Unis, les États eurasiens représentent un marché considérable pour les masques et les filtres à air antimicrobiens de Noveko.

Exercice 2008

Premier trimestre terminé le 30 septembre 2007

Acquisition d'un immeuble – En juillet 2007, la Société a réalisé l'acquisition d'un immeuble auprès d'une société dont les actionnaires exercent une influence notable sur la Société. Cette acquisition a été comptabilisée à sa juste valeur marchande et réglée en contrepartie de 1,2 million \$ en espèces.

Acquisition de Laboratoire SyMa inc. – En juillet 2007, Noveko a clôturé l'acquisition de l'ensemble des actions de SyMa, spécialisée dans la fabrication de produits d'hygiène assainissants, soit les produits exclusifs antimicrobiens commercialisés sous la marque Azuro. L'acquisition a été réglée en contrepartie d'un montant de 0,5 million \$ en espèces et par l'émission de 745 156 actions catégorie A de la Société d'une valeur de 4,9 millions \$.

Obtention de la licence d'établissement de Santé Canada – En août 2007, Noveko a obtenu la licence d'établissement de Santé Canada, lui donnant ainsi le feu vert pour la commercialisation sur le marché canadien de ses masques antimicrobiens destinés aux établissements de santé (hôpitaux, cliniques médicales, cliniques dentaires, etc.), à des organismes gouvernementaux, aux unités civiles de secours et au grand public.

Première commande de filtres à air antimicrobiens – En août 2007, Noveko obtient une première commande de 0,4 million \$ de filtres à air antimicrobiens auprès d'importantes fermes d'élevage de porcs en Ontario et aux États-Unis.

Première commande canadienne de masques antimicrobiens – En août 2007, Noveko obtient une première commande de 2,3 millions \$ de masques antimicrobiens auprès de Médi-Sélect, un chef de file dans le marché de la distribution de fournitures et d'équipements médicaux.

Conversion de débentures – En juillet et septembre 2007, des débentures convertibles pour un montant de 1 362 000 \$ ont été converties en 1 547 728 actions catégorie A.

Déménagement du siège social de Noveko – En septembre 2007, Noveko a déménagé son siège social de Lachine, Québec dans un édifice acquis au cours des derniers mois situé à Terrebonne, Québec afin de gagner en efficacité et de mieux accommoder la croissance future.

Événements postérieurs à la date du bilan

Entente avec China National Service Corporation – En octobre 2007, Noveko a établi une entente avec China National Service Corporation (« CNSC »), l'une des plus importantes Sociétés d'état de Chine, spécialisée dans le développement de partenariats commerciaux internationaux et les services auprès d'entreprises internationales commanditées par le gouvernement de la République populaire de Chine. Cette entente vise à promouvoir la technologie de filtration antimicrobienne de Noveko auprès des différents paliers du gouvernement chinois et organismes paragouvernementaux des secteurs de l'alimentation et de la santé, d'obtenir les autorisations gouvernementales requises et de développer les réseaux de vente et de distribution en Chine afin de commercialiser les masques et filtres à air antimicrobiens de Noveko. CNSC a la responsabilité de l'application et de la surveillance des droits de propriété intellectuelle et marques de commerce de Noveko dans le marché chinois.

Équipement d'une première ferme d'élevage porcin en Chine avec les filtres à air antimicrobiens de Noveko – En octobre 2007, Noveko a signé une entente de coopération avec le Département d'agriculture de la région de Ma'anshan (province d'Anhui, Chine) pour équiper une première ferme d'élevage porcin avec les filtres à air antimicrobiens de Noveko au cours des prochains mois en vue de démontrer la performance de cette technologie et de sa commercialisation à plus grande échelle.

Octroi d'options – Le 25 octobre 2007, des options d'achat d'actions ont été octroyées à des administrateurs, des consultants et des employés, permettant l'achat de 2 millions d'actions catégorie A au prix de 6,80 \$ par action. Ces options ne pourront être exercées qu'à raison d'un sixième (1/6) par période de trois mois à compter de leur octroi et viendront à échéance dans cinq ans.

Modification au régime d'options d'achat d'actions – Le 20 novembre 2007, la Bourse de croissance TSX a approuvé la modification au Régime d'options d'achat d'actions adoptée par le conseil d'administration de la Société, augmentant le nombre d'actions catégorie A pouvant être émises à la suite de l'exercice d'options octroyées ou à être octroyées dans le cadre du Régime de 8 242 776 à 10 698 780 actions catégorie A. Cette approbation est conditionnelle à l'approbation de cette modification par les actionnaires de la Société, lors de l'assemblée générale annuelle et spéciale des actionnaires du 12 décembre 2007.

Licence d'établissement de Santé Canada et DIN délivrés pour les produits Azuro de SyMa – autorisation de la FDA de commercialiser les produits Azuro aux États-Unis – signature de deux ententes avec de nouveaux clients – En novembre 2007, SyMa a obtenu la licence d'établissement de Santé Canada ainsi qu'un DIN (numéro d'identification) pour tous les produits de sa gamme, plus précisément le Azuro médical (70 % d'alcool et 0,5 % de gluconate de chlorhexidine) – ce qui lui permet de vendre ses produits dans les établissements de santé dans l'ensemble du Canada. SyMa a également reçu de la FDA l'autorisation de commercialiser ses produits Azuro^{MC} aux États-Unis. De plus, elle a conclu une entente avec METRO INC., en vertu de laquelle elle fournira la gamme de ses produits Azuro^{MC} aux supermarchés METRO et METRO Plus ainsi qu'aux marchés d'escompte Super C, soit à plus de 280 commerces actifs au Québec. SyMa a aussi signé une entente, d'une durée de trois ans, avec la Fédération des Caisses Desjardins du Québec, selon laquelle elle fournira sa gamme de produits Azuro^{MC} aux réseaux des caisses et des centres de service Desjardins, soit à plus de 1 400 points de service Desjardins répartis au Canada.

Exercice de bons de souscription – Au cours d'octobre et de novembre 2007, 675 000 bons de souscription provenant du placement du 1^{er} juin 2007 ont été exercés, représentant une entrée de fonds de 2,3 millions \$.

Principales données financières trimestrielles (non vérifiées)

(en milliers de \$, sauf les montants par action)

	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre
Exercice 2008				
Revenus	2 802			
Perte nette	(2 195)			
Résultat étendu	(2 298)			
Résultat par action Catégorie A (de base et dilué)	(0,04)			
Exercice 2007				
Revenus	2 887	3 474	3 440	3 044
Perte nette	(358)	(340)	(1 602)	(2 323)
Résultat par action Catégorie A (de base et dilué)	(0,01)	(0,01)	(0,04)	(0,05)
Exercice 2006				
Revenus	1 293	1 809	1 807	2 757
Perte nette	(300)	(568)	(354)	(1 274)
Résultat par action Catégorie A (de base et dilué)	(0,01)	(0,02)	(0,01)	(0,04)

Résultats d'exploitation

Analyse des résultats d'exploitation consolidés et sectoriels pour le premier trimestre terminé le 30 septembre 2007 comparativement au premier trimestre terminé le 30 septembre 2006

Revenus consolidés et sectoriels

Trimestres terminés les 30 septembre	2007	2006
Revenus (\$)		
ECM	1 242 654	1 305 939
BLI	1 507 266	1 581 415
Noveko inc. et SyMa	52 428	-
consolidés	2 802 348	2 887 354

Pour le premier trimestre terminé le 30 septembre 2007, **les revenus consolidés** ont légèrement décliné par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. ECM a réalisé des revenus satisfaisants pour la période, malgré un léger recul en raison notamment d'une conjoncture moins favorable dans le marché du porc. Par ailleurs, au cours des derniers mois, ECM a placé ses efforts dans la préparation du lancement de ses nouveaux produits, soit un échographe pour la médecine animale et deux échographes pour les médecines animale et humaine dont les caractéristiques lui permettront de renforcer son leadership à l'échelle mondiale en médecine animale et de développer le marché de la médecine humaine avec des plateformes haut de gamme. Les revenus de BLI sont demeurés à 1,5 million \$, montrant toutefois un léger fléchissement dû principalement à la révision de sa stratégie de prix pour son service de coupe ; néanmoins au cours de la période, BLI a gagné de nouveaux clients dont les retombées des commandes devraient se refléter dans les revenus des prochains trimestres.

Tel qu'indiqué à la rubrique *Faits saillants*, en août 2007, Noveko inc. a obtenu ses premières commandes de masques antimicrobiens pour 2,3 millions \$ et de filtres à air antimicrobiens pour 0,4 million \$. Ces ventes n'ont pas été enregistrées au premier trimestre du fait que ces produits sont en cours de fabrication et il est prévu que les livraisons seront complétées au début de 2008. Les revenus de 52 428 \$ enregistrés sous Noveko inc. et SyMa représentent la contribution pour deux mois de la nouvelle filiale SyMa acquise le 26 juillet 2007.

Les frais de vente et d'administration ont plus que doublé pour s'établir à 2,3 millions \$, en raison des principaux facteurs suivants :

- les frais liés à l'accélération des démarches de commercialisation des produits dérivés de la technologie de filtration antimicrobienne, soit les masques et les filtres à air antimicrobiens ;
- et l'engagement de ressources spécialisées à différents niveaux de responsabilité au siège social ainsi que le renforcement des équipes de vente dans les filiales, notamment en prévision du lancement des nouveaux produits.

De plus, le coût de **rémunération à base d'actions** a représenté une charge de 0,6 million \$ pour le premier trimestre, comparativement à un montant nul pour la période comparable de 2006.

Trimestres terminés les 30 septembre	2007	2006
Bénéfice (perte) avant amortissements, frais financiers et impôts sur les bénéfices (\$)		
ECM	(151 312)	207 939
BLI	84 760	182 315
Noveko inc. et SyMa	(614 706)	-
Autres	(1 270 637)	(241 514)
Total	(1 951 895)	148 740

Compte tenu de ces facteurs, Noveko a montré **une perte d'exploitation avant amortissements, frais financiers et impôts sur les bénéfices** de près de 2,0 millions \$, comparativement à un BAII de 148 838 \$ pour le premier trimestre terminé le 30 septembre 2006. Soulignons que la filiale BLI a réalisé un BAII de près de 0,1 million \$ pour la période, comparativement à un BAII de près de 0,2 million \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Trimestres terminés les 30 septembre	2007	2006
Amortissements (\$)		
ECM	35 534	58 264
BLI	133 991	220 009
Noveko inc. et SyMa	51 247	14 424
Autres	13 976	-
Total	234 748	292 697

Les frais d'amortissements se sont chiffrés à 0,2 million \$, comparativement à 0,3 million \$ pour l'exercice précédent. Cette diminution résulte principalement d'une réévaluation à la baisse de certains éléments d'actif de BLI et du fait que les frais de développement reliés aux produits de la gamme Agroskan d'ECM avaient été déjà entièrement amortis alors qu'aucun frais d'amortissement n'a été comptabilisé pour ses plateformes nouvellement conçues et qui sont en voie d'être commercialisées.

Les frais financiers ont diminué d'environ 0,2 million \$ pour s'établir à près de 0,1 million \$ en raison principalement de revenus de placement représentant près de 0,2 million \$ pour la période et d'une réduction de l'endettement.

Trimestres terminés les 30 septembre	2007	2006
Perte nette (\$)		
ECM	(213 429)	49 422
BLI	(68 115)	(20 110)
Noveko inc. et SyMa	(633 194)	(14 424)
Autres	(1 280 339)	(373 220)
Total	(2 195 077)	(358 332)
Résultat étendu	(2 298 433)	(401 643)

La perte nette s'est établie à 2,2 millions \$, comparativement à une perte nette de 0,4 million \$ pour le premier trimestre de l'exercice précédent. Compte tenu d'une variation nette des pertes non réalisées sur la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes qui se chiffre à 0,1 million \$ pour le premier trimestre terminé le 30 septembre 2007 et à 43 311 \$ pour le premier trimestre terminé le 30 septembre 2006, une perte nette de 2,3 millions \$ représente le résultat étendu de la période terminée le 30 septembre 2007, comparativement à un résultat étendu de 0,4 million \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2006 (se référer à la note 2 a) *Résultat étendu* afférente aux états financiers présentés dans le présent rapport intermédiaire).

La perte par action catégorie A (de base et diluée) s'est chiffrée à 0,04 \$ sur un nombre moyen pondéré de 51 697 758 actions en circulation (de base et diluée), comparativement à une perte par action de 0,01 \$ sur 39 788 230 actions pour l'exercice précédent. L'accroissement du nombre moyen pondéré d'actions en circulation provient des différentes émissions effectuées au cours des douze mois telles que décrites en détail à la note 8 afférente aux états financiers sur le capital-actions de Noveko.

SITUATION FINANCIÈRE

Analyse des principaux mouvements de trésorerie pour le premier trimestre terminé le 30 septembre 2007

Trimestres terminés les 30 septembre	2007	2006
Activités d'exploitation (\$)		
Perte nette	(2 195 077)	(358 332)
Ajustements pour impôts futurs, intérêts théoriques sur débetures, rémunération à base d'actions, amortissements, perte de change et moins-value sur placements temporaires	907 971	289 905
Variation des soldes hors caisse liés à l'exploitation	(626 654)	(612 791)
Total	(1 913 760)	(681 218)
Activités de financement	82 984	667 143
Activités d'investissement	(902 904)	(202 527)
Perte de change sur encaisse libellée en monnaie étrangère	(11 908)	(11 875)
Diminution des espèces et quasi-espèces	(2 745 588)	(228 477)
Espèces et quasi-espèces à la fin de la période	(77 094)	397 617

Les activités d'exploitation, après variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation, ont utilisé des flux de trésorerie de 1,9 million \$, comparativement à des fonds de 0,7 million \$ utilisés au premier trimestre terminé le 30 septembre 2006. Cette variation s'explique principalement par l'augmentation de la perte nette, réduite des ajustements de la charge de rémunération à base d'actions, des intérêts théoriques sur débetures convertibles garanties, des amortissements et de la moins-value sur placements temporaires, ainsi que de la variation des soldes hors caisse liés à l'exploitation. La variation des soldes hors caisse liés à l'exploitation s'est établie à 0,6 million \$, soit au même niveau qu'au premier trimestre terminé le 30 septembre 2006.

Les activités de financement ont généré des fonds de 82 984 \$, comparativement à 0,7 million \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette variation provient principalement du fait qu'au cours de la période, la Société a émis des actions catégorie A pour un produit de 0,4 million \$, alors qu'au premier trimestre terminé le 30 septembre 2006, le produit de son émission d'actions catégorie A avait été de plus de 0,8 million \$. De plus, l'emprunt bancaire a augmenté de 73 444 \$ au cours du trimestre, contre 0,3 million \$ au premier trimestre de l'an dernier. La Société a versé des intérêts sur débetures convertibles garanties de 56 747 \$, comparativement 68 288 \$ pour la période comparable de l'exercice précédent, du fait qu'un montant de 1,3 million \$ de débetures a été converti en actions catégorie A. Les frais d'émissions d'actions ont augmenté pour passer à 25 090 \$, comparativement à 5 398 \$ pour le premier trimestre de l'exercice précédent. Enfin, la Société a effectué un remboursement de capital sur sa dette à long terme de 0,3 million \$.

Les activités d'investissement ont requis des fonds de 0,9 million \$, dont 0,5 million \$ en espèces pour l'acquisition de SyMa. De plus, un montant de 1,3 million \$ a été imputé à l'acquisition d'un immeuble abritant le siège social ainsi que du mobilier de bureau et de l'équipement informatique. Par ailleurs, la Société a encaissé des placements temporaires pour un montant de 1,0 million au cours du premier trimestre.

Compte tenu également d'une perte de change de 11 908 \$ sur encaisse libellée en devises étrangères, l'ensemble des mouvements de trésorerie de la période a utilisé des liquidités nettes de 2,7 millions \$, alors que pour le premier trimestre de l'exercice précédent les mouvements de trésorerie avaient utilisé des liquidités nettes de 0,2 million \$. Noveko a terminé le premier trimestre avec un montant négatif d'espèces et quasi-espèces de 77 094 \$, comparativement à une encaisse de 0,4 million \$ au 30 septembre 2006.

Analyse du bilan au 30 septembre 2007

Sommaire du bilan (\$)

	Au 30 septembre 2007	Au 30 juin 2007
Actif à court terme	23 581 370	26 321 742
Actif à long terme	23 610 193	15 921 281
Total	47 191 563	42 243 023
Passif à court terme	6 852 337	6 329 012
Passif à long terme	8 172 832	8 562 832
Avoir des actionnaires	32 166 394	27 351 179
Total	47 191 563	42 243 023

Les changements survenus dans la situation financière de Noveko entre les 30 juin 2007 et 30 septembre 2007 reflètent principalement les résultats de la période, l'acquisition d'un immeuble en contrepartie d'un montant de 1,2 million \$ ainsi que l'acquisition de 100 % des actions émises et en circulation de Laboratoire SyMa inc., conclue le 26 juillet 2007. En plus d'une contrepartie de 0,5 million \$ en espèces, cette acquisition a été réglée par l'émission de 745 156 actions catégorie A d'une valeur de 4,9 millions \$.

Ces transactions expliquent l'accroissement des immobilisations corporelles, des actifs incorporels et de l'écart d'acquisition par rapport au 30 juin 2007, tel que détaillé à la note 3 afférente aux états financiers présentés dans ce rapport intermédiaire.

Au 30 septembre 2007, l'**actif total** s'est élevé à 47,2 millions \$, en hausse de 11,7 % ou 4,9 millions \$ sur celui au 30 juin 2007. **Le fonds de roulement** s'est établi à 16,7 millions \$ (coefficient de 3,4:1) au 30 septembre 2007, comparativement à 20,0 millions \$ (coefficient de 4,2:1) au 30 juin 2007.

Au 30 septembre 2007, l'**avoir des actionnaires** s'élevait à 32,2 millions \$, comparativement à 27,4 millions \$ au 30 juin 2007, reflétant principalement les accroissements d'environ 7,0 millions \$ du capital-actions compte tenu des émissions réalisées et de 0,3 million \$ du surplus d'apport, desquels ont été soustraits les hausses de 2,2 millions \$ du déficit de la période et de 0,1 million \$ du cumul de l'autre élément du résultat étendu conformément aux normes comptables adoptées le 1^{er} juillet 2007.

Situation d'endettement (\$)

	Au 30 septembre 2007	Au 30 juin 2007
Avances et emprunts bancaires	155 818	18 287
Tranche à court terme de la dette à long terme	626 567	801 029
Dette à long terme	3 203 623	3 158 442
Débetures convertibles garanties	2 977 231	4 389 576
Endettement total	6 963 239	8 367 334

Compte tenu des remboursements de dette effectués au cours de la période, **la dette à long terme incluant la portion à court terme** se chiffrait à 3,8 millions \$ au 30 septembre 2007, comparativement à 4,0 millions \$ au 30 juin 2007. **La dette totale portant intérêt** (avances et emprunt bancaires, tranche à court terme de la dette à long terme, dette à long terme et débetures convertibles garanties) était de 7,0 millions \$ au 30 septembre 2007, comparativement à 8,4 millions \$ au 30 juin 2007, soit une diminution de 1,4 million \$, reflétant une diminution des débetures de 1,4 million \$ par rapport au 30 juin 2007, due principalement à la conversion de près de 1,4 million \$ de débetures en actions catégorie A.

Renseignements sur le capital-actions

Au cours du premier trimestre terminé le 30 septembre 2007, la Société a émis 745 156 actions catégorie A pour un montant total de 4 932 933 \$ en contrepartie de l'acquisition de 100 % des actions émises et en circulation de Laboratoire Syma Inc.

De plus, elle a émis 344 738 actions catégorie A à la suite de l'exercice de 344 738 options d'achat d'actions en contrepartie de 332 822 \$ en espèces et d'un virement de 224 529 \$ du surplus d'apport — ainsi que 76 000 actions catégorie A à la suite de l'exercice de 76 000 bons de souscription en contrepartie de 76 000 \$ en espèces et d'un transfert de 30 400 \$ des bons de souscription.

Par ailleurs, la Société a émis 1 547 728 actions catégorie A à la suite de l'exercice du droit de conversion de 1 362 000 \$ de débenture convertible. Des montants de 1 228 655 \$ et de 183 718 \$ ont été transférés des débentures convertibles garanties et de la composante capitaux propres des débentures convertibles garanties respectivement.

Compte tenu de ces émissions, le capital-actions de Noveko se composait de 53 329 503 actions catégorie A au 30 septembre 2007, par rapport à 50 615 881 au 30 juin 2007.

Actions entières

En vertu des exigences de la Bourse de croissance TSX inc., la totalité des 7 000 000 d'actions catégorie A émises pour l'acquisition de Lapjack (Canada) Ltée ont été entières conformément à une convention d'entierement de titres. Aux termes de la convention, 10 % des actions catégorie A ont été libérées dès la publication finale de la Bourse et 15 % des actions catégorie A supplémentaires seront libérées à intervalles de six mois par la suite, soit les 6^e, 12^e, 18^e, 24^e, 30^e et 36^e mois suivant la libération initiale. Au 30 septembre 2007, 4 200 000 actions catégorie A étaient toujours entières.

Autres engagements contractuels

Au 30 septembre 2007, le solde de l'engagement contractuel en vertu des baux locatifs s'échelonnant jusqu'en 2010 s'établissait à 0,4 million \$, dont les loyers minimums des deux prochains exercices étaient répartis comme suit :

2008 : 229 387 \$

2009 : 187 900 \$

De plus, la Société s'est engagée à verser à une Société actionnaire exerçant une influence notable, une redevance trimestrielle correspondant au moindre de 45 000 \$ ou de 25 % des flux de trésorerie consolidés liés aux activités d'exploitation, pour autant que le fonds de roulement soit supérieur à 6 millions \$. Ces versements s'effectueront jusqu'à l'atteinte du maximum de 520 000 \$ établi aux fins de l'entente.

La Société s'est aussi engagée, en vertu d'un contrat de service de trois ans, à verser des honoraires à un sous-traitant en recherche et développement dont l'échéance est le 21 octobre 2007. Un montant de 84 000 \$ sera versé au cours de l'exercice qui se terminera le 30 juin 2008. La Société s'est aussi engagée à verser des redevances trimestrielles de 1 % des revenus bruts qui seront générés par le brevet acquis dans le cadre de l'acquisition de BLI.

Opérations entre apparentés

Au cours du premier trimestre terminé le 30 septembre 2007, la Société a versé des intérêts de 819 \$ à une Société ultimement détenue par un actionnaire exerçant une influence notable. Ces charges ont été imputées aux frais financiers à l'état des résultats. Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Le 17 juillet 2007, la Société a acquis un immeuble auprès d'une société dont les actionnaires administrateurs exercent une influence notable sur la Société. Cette opération non conclue dans le cours normal des activités, a été comptabilisée à la juste valeur marchande de l'immeuble déterminée par un évaluateur indépendant. L'acquisition a été réglée en contrepartie de 1, 2 million \$ en espèces.

Litiges

Outre un litige en cours pour une créance douteuse au Liban, la Société fait l'objet d'un litige dont il est présentement impossible de connaître le dénouement. Une Société actionnaire s'est portée garante à hauteur de 2,0 millions \$, advenant un jugement défavorable. La direction de Noveko est d'avis que cette poursuite est non fondée.

Sources et besoins de fonds en 2007-2008

Au cours de l'exercice 2007, Noveko a consacré une partie importante de ses efforts à s'assurer du financement nécessaire et suffisant à sa croissance en 2008 par la réalisation de plusieurs émissions et placements privés. Elle a accru sa base d'investisseurs et plus que décuplé sa capitalisation boursière, qui s'établissait à 225,2 millions \$ au 30 juin 2007. Notons, par ailleurs, que l'exercice des bons de souscription et des bons de courtier émis le 1^{er} juin 2007 devrait générer des fonds de 17,6 millions \$ d'ici la fin mai 2009. En date du 29 novembre 2007, 675 000 bons de souscription avaient été exercés. Les fonds recueillis au cours de 2007 par voie de placements privés serviront prioritairement à intensifier les démarches de commercialisation des masques et des filtres à air antimicrobiens, au développement de produits, à de nouveaux programmes de recherche et développement, à assurer la protection des brevets et à alimenter le fonds de roulement.

La Société prévoit poursuivre la croissance de ses revenus, améliorer son résultat net et générer des liquidités en hausse pendant l'exercice qui se terminera le 30 juin 2008. Les filiales ECM et BLI devraient contribuer à la croissance interne de façon satisfaisante au cours des prochaines périodes, compte tenu des efforts soutenus en développement de marché et de la commercialisation planifiée de nouveaux produits qui répondront à une demande existante. Pour sa part, Noveko inc. termine la mise au point d'une stratégie commerciale ciblée et intensifie ses démarches en vue d'établir solidement ses réseaux de distribution et de nouvelles alliances stratégiques visant à bénéficier de l'énorme potentiel de ses gammes de produits antimicrobiens à l'échelle mondiale.

Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le président et chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information financière de la Société au 30 septembre 2007, conformément aux exigences du Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Ils ont conclu que les contrôles et les procédures de communication de l'information financière, en raison notamment du développement rapide de l'entreprise, présentaient une déficience au niveau de la gestion des systèmes de technologies de l'information et des contrôles d'accès. La Société entend gérer plus efficacement ses accès et revoir l'adéquation de la répartition des tâches dans la revue des nouveaux processus de l'information financière. Par ailleurs, la Société a maintenant renforcé son équipe de comptabilité interne.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers. Le président et chef de la direction et le chef de la direction financière sont d'avis néanmoins que la conception de ces contrôles et procédures fournit toujours une assurance raisonnable que l'information importante de la Société, y compris ses filiales consolidées, leur est communiquée correctement par d'autres personnes au sein de ces entités, en particulier pendant la période où les documents annuels sont établis.

Risques et incertitudes

Les risques et incertitudes décrits dans le rapport annuel au 30 juin 2007 demeurent inchangés. Le lecteur est prié de s'y rapporter pour l'énoncé complet.

Renseignements supplémentaires

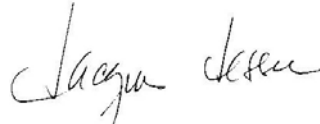
Des renseignements supplémentaires sur la Société sont disponibles sur le site internet de SEDAR (www.sedar.com).

Le président du conseil et chef de la direction,

Le vice-président et chef de la direction financière,



(signé) **ANDRÉ LEROUX**



(signé) **JACQUES TESSIER**

Le 29 novembre 2007